

## **Partenariat du Quartier des spectacles**

### **États financiers au 31 décembre 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats et actif net	5
Flux de trésorerie	6
Situation financière	7
Notes complémentaires	8 - 17
Annexes	18 - 20

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Partenariat du Quartier des spectacles

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Partenariat du Quartier des spectacles (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états des résultats et actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 1er avril 2020.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 31 mars 2021

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A122190

## Partenariat du Quartier des spectacles

### Résultats et actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>Produits (annexe A)</b>		
Apports	7 302 712	5 295 017
Produits autogénérés	<u>3 575 246</u>	<u>3 959 625</u>
	<u>10 877 958</u>	<u>9 254 642</u>
<b>Charges</b>		
Programmation et animation (annexe B)	4 731 136	3 540 465
Opérations, services techniques et plan lumière (annexe C)	2 151 067	2 378 227
Promotion, communications et affaires publiques (annexe D)	1 094 809	979 546
Développement (annexe E)	255 323	206 728
Administration (annexe F)	1 080 802	836 039
Amortissements (annexe G)	<u>516 744</u>	<u>650 901</u>
	<u>9 829 881</u>	<u>8 591 906</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>1 048 077</u>	662 736
Actif net au début	<u>1 342 653</u>	<u>679 917</u>
Actif net à la fin	<u><u>2 390 730</u></u>	<u><u>1 342 653</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

## Partenariat du Quartier des spectacles

### Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	1 048 077	662 736
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	462 743	549 033
Amortissement des actifs incorporels	54 001	101 868
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	(448 126)	(650 901)
Variation de la valeur des placements garantis liés aux marchés	(54 776)	
Variation nette d'éléments du fonds de roulement (note 6)	<u>(179 783)</u>	<u>137 963</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>882 136</u>	<u>800 699</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements	(3 273 885)	
Cession de placements		261 160
Immobilisations corporelles	(325 491)	(658 341)
Actifs incorporels		<u>(10 689)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(3 599 376)</u>	<u>(407 870)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>75 328</u>	<u>669 030</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(2 641 912)</b>	1 061 859
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>4 878 961</u>	<u>3 817 102</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>2 237 049</u></u>	<u><u>4 878 961</u></u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Partenariat du Quartier des spectacles

## Situation financière

au 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	2 237 049	4 878 961
Placements (note 8)	534 474	
Comptes clients et autres créances (note 9)	1 377 738	490 482
Frais payés d'avance	43 365	182 820
	<u>4 192 626</u>	<u>5 552 263</u>
Long terme		
Placements (note 8)	3 055 618	261 431
Immobilisations corporelles (note 10)	1 157 893	1 295 145
Actifs incorporels (note 11)	7 269	61 270
	<u>8 413 406</u>	<u>7 170 109</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 12)	1 733 027	1 294 730
Produits reportés	34 918	260 255
Autres apports reportés (note 13)	3 271 114	2 916 056
	<u>5 039 059</u>	<u>4 471 041</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels (note 14)	983 617	1 356 415
	<u>6 022 676</u>	<u>5 827 456</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	<u>2 390 730</u>	<u>1 342 653</u>
	<u>8 413 406</u>	<u>7 170 109</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

# Partenariat du Quartier des spectacles

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mission de contribuer activement au développement et à la mise en valeur culturels du Quartier des spectacles de Montréal. Il est un organisme sans but lucratif enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - MODIFICATIONS COMPTABLES**

#### **Modification du taux d'amortissement du matériel roulant**

En janvier 2020, l'organisme a modifié le taux d'amortissement du matériel roulant. L'organisme, qui antérieurement amortissait le matériel roulant selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de sept ans, l'amortira maintenant sur une période de cinq ans. Cette modification a été appliquée de manière prospective et a entraîné une augmentation de la dépense d'amortissement de 2 057 \$ au cours de l'exercice.

#### **Normes récentes adoptées**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'organisme a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'organisme a appliqué le chapitre 4434, « Actifs incorporels détenus par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*. Ce chapitre remplace le chapitre 4432 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4434. Le chapitre 4434 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des actifs incorporels.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.



# Partenariat du Quartier des spectacles

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

---

### **3 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19**

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de l'organisme. Ces mesures ont notamment entraîné l'annulation des activités de concessions et une baisse importante des activités de location d'œuvres étant donné les restrictions imposées ainsi que la fermeture des frontières internationales. Cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures.

Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu une subvention de 800 000 \$ du gouvernement du Québec et une subvention de 400 000 \$ de la Ville de Montréal pour son projet Relance estivale du centre-ville afin de redéfinir l'expérience de l'espace public au centre-ville de Montréal grâce à une animation culturelle et commerciale réinventée et une série de réaménagements en lien avec les impacts de la COVID-19 sur le centre-ville de Montréal.

Parmi les mesures destinées à atténuer les répercussions de cette crise, l'organisme est admissible à une subvention en vertu du programme Subvention salariale d'urgence du Canada et une demande de subvention de 777 205 \$ a été déposée pour la période du 15 mars 2020 au 19 décembre 2020, dont le montant a été comptabilisé aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020.

### **4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Participation dans des coentreprises**

L'organisme comptabilise ses participations dans les coproductions d'œuvres à titre d'actifs sous contrôle conjoint selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par conséquent, ses états financiers incluent la quote-part des éléments d'actif et de passif de même que des produits et des charges des coproductions dans lesquelles elle détient une participation. Ceci se traduit par une quote-part des comptes des œuvres *Splinter*, détenue à 50 %, *Les Diamants*, détenue à 35 %, et *Woven Whale*, détenue à 33,33 %.

# Partenariat du Quartier des spectacles

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

---

### **4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

##### *Convention de service de la Ville de Montréal, contributions des partenaires et locations d'œuvres*

Les produits provenant de la convention de service de la Ville de Montréal, des contributions des partenaires et de la location d'œuvres sont reportés et constatés selon la méthode linéaire sur la durée de l'entente à condition qu'un accord existe entre les parties, que le prix soit déterminé ou déterminable et que le recouvrement soit raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant de la convention de service de la Ville de Montréal, des contributions des partenaires et de la location d'œuvres encaissée mais non encore gagnée est comptabilisée à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

##### *Cotisations des membres*

Les produits provenant des cotisations des membres sont reportés et constatés de façon linéaire sur la durée de la cotisation lors de leur encaissement, conformément à la convention d'adhésion, aux montants fixés selon les différentes catégories de membres.

##### *Produits d'intérêts*

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont tous non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés en fonction du temps écoulé au poste Produits d'intérêts dans la section Produits autogénérés à l'annexe A.

##### *Placements garantis liés aux marchés*

Les opérations de placement relatives aux placements garantis liés aux marchés sont comptabilisées à la date de transaction et les produits de placements qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits provenant des placements garantis liés aux marchés sont constatés au moment où ils se produisent. Les produits de placements garantis liés aux marchés sont tous non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés lorsqu'ils sont gagnés au poste Variation de la valeur des placements garantis liés aux marchés dans la section Produits autogénérés à l'annexe A.

##### *Location et services*

Les produits tirés des contrats de location et de services sont constatés lorsqu'un accord existe entre les parties, que la location des biens et la prestation des services sont effectuées, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

# Partenariat du Quartier des spectacles

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

---

### **4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### *Produits de concessions*

Les produits de concessions sont constatés au point de vente lorsque le client prend possession des biens et verse le produit de la vente.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### **Immobilisations corporelles et actifs incorporels**

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels acquis sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

## Partenariat du Quartier des spectacles

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

#### 4 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Améliorations locatives	Durée du bail
Équipement informatique	3 ans
Équipement – luminaires signature, matériel roulant et mobilier et équipement	5 ans
Logiciels	3 ans
Équipement de scène	3 à 5 ans
Matériel de site	7 ans

L'équipement de scène en cours de développement et l'équipement de scène en coproduction en cours de développement seront amortis à partir de leur date de mise en service.

##### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

#### Organisme sans but lucratif contrôlé

L'organisme contrôle un organisme sans but lucratif, puisqu'il nomme tous les membres du conseil d'administration de cet organisme. L'organisme a choisi de ne pas consolider l'organisme contrôlé et de présenter ses informations financières à la note 5.

#### 5 - ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTROLÉ

Depuis le 26 avril 2016, l'organisme contrôle Quartier des spectacles Immobilier, organisme sans but lucratif qui a pour mission d'exploiter des immeubles, prêtés par la Ville de Montréal, situés dans le Quartier des spectacles de Montréal.

Les informations financières du Quartier des spectacles Immobilier sont les suivantes :

#### Résultats et évolution de l'actif net au 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits	39 256	280 856
Charges	236 003	199 739
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(196 747)	81 117
Actif net au début	272 100	190 983
Actif net à la fin	<u>75 353</u>	<u>272 100</u>

# Partenariat du Quartier des spectacles

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

### 5 - ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTROLÉ (suite)

#### Flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Activités de fonctionnement et augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(199 358)	75 786
Encaisse au début	<u>280 768</u>	<u>204 982</u>
Encaisse à la fin	<u><u>81 410</u></u>	<u><u>280 768</u></u>

#### Situation financière au 31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Actif à court terme	90 213	312 200
Passif à court terme	14 860	40 100
Actif net non affecté	75 353	272 100

### 6 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

La variation nette d'éléments du fonds de roulement se détaille comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes clients et autres créances	(887 256)	(117 033)
Frais payés d'avance	139 455	(25 860)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	438 297	231 976
Produits reportés	(225 337)	83 517
Autres apports reportés	<u>355 058</u>	<u>(34 637)</u>
	<u><u>(179 783)</u></u>	<u><u>137 963</u></u>

### 7 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Encaisse	2 167 237	293 287
Encaisse – coproduction	69 812	
Dépôts à terme, 1,2 % à 2,5 %		4 585 674
	<u><u>2 237 049</u></u>	<u><u>4 878 961</u></u>

## Partenariat du Quartier des spectacles

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

#### 8 - PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Placements à court terme		
Dépôt à terme garanti lié aux marchés, taux de rendement minimal de 1,93 %, échéant en juin 2021	261 431	
Dépôt à terme rachetable à la date d'anniversaire, 0,6 %, échéant en mars 2025	273 043	
	<u>534 474</u>	
Placements à long terme		
Dépôt à terme garanti lié aux marchés, taux de rendement minimal de 1,93 %, échéant en juin 2021		261 431
Placements garantis liés aux marchés, taux minimal de rendement garanti cumulatif de 0 %, échéant en juin 2021	3 055 618	
	<u>3 590 092</u>	<u>261 431</u>

#### 9 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes clients (a)	285 816	211 920
Subventions gouvernementales à recevoir	936 882	209 750
Sommes à recevoir – coproduction	16 925	
Intérêts courus	11 444	10 133
Taxes de vente à recevoir	126 671	58 679
	<u>1 377 738</u>	<u>490 482</u>

(a) Au 31 décembre 2020, un des clients représente 61 % du total des comptes clients (71 % au 31 décembre 2019).

#### 10 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2020</u>			<u>2019</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	131 235	130 410	825	1 533
Matériel roulant	103 308	52 897	50 411	66 871
Équipement – luminaires signature	1 100 105	1 086 511	13 594	21 535
Équipement informatique	204 115	150 362	53 753	42 590
Matériel de site	1 157 056	999 492	157 564	133 173
Mobilier et équipement	146 076	145 390	686	2 119
Équipement de scène	6 400 529	5 676 997	723 532	1 027 324
Équipement de scène en coproduction en cours de développement	103 495		103 495	
Équipement de scène en cours de développement	54 033		54 033	
	<u>9 399 952</u>	<u>8 242 059</u>	<u>1 157 893</u>	<u>1 295 145</u>

## Partenariat du Quartier des spectacles

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

#### 11 - ACTIFS INCORPORELS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
\$	\$	\$
Logiciels	<u>507 023</u>	<u>499 754</u>
	<u>7 269</u>	<u>61 270</u>

#### 12 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	986 215	957 445
Comptes fournisseurs – coproduction	21 000	
Salaires et charges sociales à payer	293 507	193 377
Montants dus à un organisme satellite	366 568	143 908
Montants perçus d'avance – coproductions	65 737	
	<u>1 733 027</u>	<u>1 294 730</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 76 750 \$ au 31 décembre 2020 (60 324 \$ au 31 décembre 2019).

#### 13 - AUTRES APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent les apports liés aux activités de fonctionnement non utilisés qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinés à couvrir les charges de fonctionnement du prochain exercice. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	2 916 056	2 950 693
Ajustement du solde au début	158 023	
Apports encaissés ou à recevoir au cours de l'exercice	7 051 621	4 609 479
Montant constaté à titre de produits	<u>(6 854 586)</u>	<u>(4 644 116)</u>
Solde à la fin	<u>3 271 114</u>	<u>2 916 056</u>

#### 14 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUX ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels comprennent les apports ainsi que la valeur comptable nette des apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels.

## Partenariat du Quartier des spectacles

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

#### 14 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET AUX ACTIFS INCORPORELS (suite)

Le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels se détaille comme suit :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	1 356 415	1 338 286
Ajustement du solde au début	(158 023)	
Subvention – Ville de Montréal	202 263	669 030
Subvention – gouvernement fédéral	31 088	
Amortissement	<u>(448 126)</u>	<u>(650 901)</u>
Solde à la fin	<u>983 617</u>	<u>1 356 415</u>

#### 15 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC DES ORGANISMES APPARENTÉS

L'organisme exerce une influence notable sur l'organisme Pôle sur les données massives en culture, qui exerce ses activités sous le nom Synapse C, en vertu d'une entente signée entre les parties se terminant en mars 2022. Selon les termes de cette entente, l'organisme soutient financièrement Synapse C, qui agit comme son mandataire dans l'exécution et la réalisation du projet Pôle sur les données massives en art et en culture. De plus, l'organisme offre des services de direction et de gestion à Synapse C et peut nommer un membre du conseil d'administration de cet organisme. Synapse C est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec) et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu des subventions du gouvernement fédéral totalisant 696 603 \$ (730 155 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019). Il a octroyé la totalité de ce montant à Synapse C (593 908 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019). Ce montant est comptabilisé à l'annexe B au poste Programmation et production. L'organisme a aussi fourni à Synapse C des services de direction, de communication et d'administration d'une valeur de 139 640 \$ sans contrepartie (136 247 \$ en contrepartie d'une somme équivalente provenant d'une subvention fédérale pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019). Ces montants sont comptabilisés au poste Salaires et charges sociales des annexes D, E et F. Au 31 décembre 2020, un montant de 366 568 \$ (143 908 \$ au 31 décembre 2019) est inclus dans les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement.

#### 16 - INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances (excluant les taxes de vente à recevoir), étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

##### Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.



## Partenariat du Quartier des spectacles

### Notes complémentaires

au 31 décembre 2020

---

#### **16 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

##### *Risque de taux d'intérêt*

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Le dépôt à terme rachetable porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Le dépôt à terme garanti lié aux marchés porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Les placements garantis liés aux marchés exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

##### *Risque de prix autre*

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements garantis liés aux marchés, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

Les placements garantis liés aux marchés exposent indirectement l'organisme au risque de prix autre.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

#### **17 - ENGAGEMENTS**

L'organisme s'est engagé, d'après des contrats de location à long terme, à verser une somme minimum de 1 064 669 \$ pour ses locaux et un espace d'entreposage.

Ces contrats échoient en juin 2024 et en février 2025 respectivement et comportent une option de renouvellement pour des périodes additionnelles de cinq ans et de un an respectivement dont l'organisme pourra se prévaloir en donnant un préavis de neuf mois et de six mois respectivement.

Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 251 010 \$ en 2021, à 282 818 \$ en 2022, à 286 853 \$ en 2023, à 219 114 \$ en 2024 et à 24 874 \$ en 2025.

#### **18 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Les principaux reclassements effectués, au 31 décembre 2019 et pour l'exercice terminé à cette date, sont la présentation des charges du département Plan lumière et technologie et du département Opérations et production dans le nouveau département Opérations, services techniques et plan lumière à l'annexe C, ainsi que la présentation des produits de convention de service de la Ville de Montréal dans la section Produits autogénérés à l'annexe A, alors qu'ils étaient auparavant présentés dans la section des apports.

## Partenariat du Quartier des spectacles

### Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<b>ANNEXE A</b>	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>APPORTS</b>		
Subvention – Ville de Montréal	4 291 569	3 401 371
Subvention – gouvernement du Québec	820 209	78 936
Subvention – gouvernement du Canada	965 603	1 163 809
Subvention salariale d'urgence du Canada	777 205	
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels	<u>448 126</u>	<u>650 901</u>
	<u><b>7 302 712</b></u>	<u><b>5 295 017</b></u>
<b>PRODUITS AUTOGÉNÉRÉS</b>		
Convention de service de la Ville de Montréal	2 619 000	2 381 231
Contributions des partenaires	53 900	103 297
Commandites	75 000	
Coproductions		8 627
Cotisations des membres	25 600	26 930
Location d'œuvres	569 898	903 156
Produits de concessions		164 580
Produits de location et de services	123 807	273 726
Produits d'intérêts	48 640	93 832
Variation de la valeur des placements garantis liés aux marchés	54 776	
Autres produits	<u>4 625</u>	<u>4 246</u>
	<u><b>3 575 246</b></u>	<u><b>3 959 625</b></u>
<b>ANNEXE B</b>		
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>PROGRAMMATION ET ANIMATION</b>		
Salaires et charges sociales	492 639	395 381
Fonds de soutien à la programmation	795 225	936 658
Frais afférents	16 018	51 691
Honoraires professionnels	163 786	285 094
Programmation et production	<u>3 263 468</u>	<u>1 871 641</u>
	<u><b>4 731 136</b></u>	<u><b>3 540 465</b></u>

# Partenariat du Quartier des spectacles

## Annexes

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

	<b>ANNEXE C</b>	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>OPÉRATIONS, SERVICES TECHNIQUES ET PLAN LUMIÈRE</b>		
Salaires et charges sociales	1 300 868	1 538 361
Fonctionnement de site	417 269	314 749
Frais afférents	16 230	32 156
Frais d'opération	183 263	188 135
Honoraires professionnels	233 437	104 826
Éclairage architectural		200 000
	<u>2 151 067</u>	<u>2 378 227</u>
		<b>ANNEXE D</b>
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>PROMOTION, COMMUNICATIONS ET AFFAIRES PUBLIQUES</b>		
Salaires et charges sociales	480 621	529 254
Frais afférents	11 821	28 351
Frais de fonctionnement	70 785	32 424
Conception visuelle et services professionnels	248 648	168 286
Publicité et soutien visuel	282 934	221 231
	<u>1 094 809</u>	<u>979 546</u>
		<b>ANNEXE E</b>
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>DÉVELOPPEMENT</b>		
Salaires et charges sociales	214 363	189 831
Frais afférents	6 662	10 091
Services professionnels	34 298	6 806
	<u>255 323</u>	<u>206 728</u>
		<b>ANNEXE F</b>
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>ADMINISTRATION</b>		
Salaires et charges sociales	644 854	517 656
Frais afférents	15 947	27 052
Services professionnels	202 940	80 160
Frais généraux	217 061	211 171
	<u>1 080 802</u>	<u>836 039</u>

**Partenariat du Quartier des spectacles****Annexes**

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

---

	<b>2020</b>	<b>ANNEXE G</b>
	<u>2019</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<b>AMORTISSEMENTS</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>462 743</b>	549 033
Amortissement des actifs incorporels	<b>54 001</b>	101 868
	<b><u>516 744</u></b>	<b><u>650 901</u></b>